

Secrétariat de zone

Agent traitant : Sandrine Dumont

Tél. : +32 84 21 99 92

@ : sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Aux membres du Conseil de Zone

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Députée Provinciale,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **vendredi 22 mai 2026, à 9H00 à Beauraing.**

L'ordre du jour est le suivant :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Compte 2025 - Approbation
3. Assemblée générale Imio - Approbation des points à l'ordre du jour et désignation représentant
4. MP Achat 800 sweats ambulancier - Conditions et mode de passation
5. MP Achat 2 drones - Conditions et mode de passation
6. MP Entretien, compléments entretiens et réparation des véhicules lourds - Conditions et mode de passation
7. MP Entretien, compléments entretiens et réparation véhicules légers (Accord-cadre) - Conditions et mode de passation
8. Règlement pécuniaire complémentaire - Titres-repas
9. Professionnalisation de sapeurs - Prolongation réserve
10. Promotion au grade de sergent volontaire - Vacance d'emploi et appel à la réserve
11. Professionnalisation de sergent - Vacance d'emploi et appel à la réserve
12. Plan du personnel - Modification du cadre opérationnel et administratif
13. Promotion au grade d'adjudant volontaire - Appel à candidats pour réserve et désignation jury
14. Promotion au grade de caporal professionnel - Appel à candidats pour réserve et désignation jury
15. Recrutement comptable spécial - Règlement et appel à candidats

Huis clos

16. Cumul d'activités - Pompier professionnel
17. Démission sergent professionnel
18. Professionnalisation sergent - Admission en stage
19. Promotion au grade de sergent volontaire - Admission en stage

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Députée Provinciale, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



La Présidente,
Mélanie HAVENNE



